

ACCOUCHEMENT / GROSSESSE

Il y a un risque de décompensation de la malformation artério-veineuse médullaire au cours de la grossesse, notamment au cours du 3e trimestre de celle-ci.



CE QUI EST RECOMMANDÉ

- Tout symptôme neurologique évoquant une origine centrale médullaire progressive ou aigue doit être exploré par une IRM ARM.



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Bien qu'il n'y ait pas d'arguments formels pour interdire un accouchement par voie basse, il semble préférable de proposer une césarienne pour éviter tout effort de poussée avec les conséquences hémodynamiques que cela peut avoir sur la MAV qui a pu se fragiliser au cours de la grossesse.